

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 23 février 2024
Votes exprimés : 18

Séance du 4 mars 2024

Le 4 mars 2024 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présence et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, maire,

PRESENTS : J. DUBOUT – E. MARTIN – P. HEIDELBERGER – D. ROTH - M.A. SOLETTI – J.L. FERVEL (Adjoints) – C. PAUGET – R. MERLEAU - N. BLOUQUY – M. BIRNER– D. DEVISICOURT – L. TAQUET – J. PETRY – F. PERRET - C. ROBERT- D. PORTEILLA FOURNIER
ABSENTES EXCUSEES : E. HEDRICH (procuration à J. DUBOUT) – R. PERRET (procuration à F. PERRET)

ABSENTE : P. STEINMANN

Secrétaire de séance : Marie-Anne SOLETTI

Servitude de passage pour la Régie des Eaux en Brotety

Monsieur le Maire informe le conseil que la Régie des Eaux souhaite l'établissement d'une convention de servitude de passage de réseaux à vocation publique en terrain privé.

Les terrains concernés sont les suivants :

- Cadastre AA41
- Cadastre AA85

La servitude est évaluée à 150 €. Somme que la Régie des Eaux acquittera.

Sur le rapport présenté par Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE l'établissement par acte authentique, de la servitude sur les parcelles AA41 et AA85 ;

DIT que les frais d'actes seront à la charge exclusive de la Régie des Eaux ;

AUTORISE le Maire à signer tout acte et à prendre toute disposition concourant à la finalisation de cette servitude.

Rendu exécutoire
Le 05/03/2024
Publié
Le 06/03/2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire.

